

LES CATÉGORIES OUVRIÈRES SANS QUALIFICATION : DIVERSITÉ ET TRANSFORMATIONS

par Jean-Louis Dayan, Jean-François Lochet et Gérard Podevin

Le nombre d'OS est aujourd'hui inférieur à celui des ouvriers qualifiés. Les catégories ouvrières réputées « sans qualification » ont subi d'autre part d'importantes transformations, très différenciées selon le sexe, l'âge, la nationalité et le niveau de formation ; elles sont présentées ici à partir du traitement de diverses sources statistiques comme les enquêtes de cheminement du CEREQ et les recensements de la population.

Séparation du travail de conception d'avec le travail d'exécution, fractionnement et répétitivité au sein des activités de fabrication : deux principes de l'organisation scientifique du travail à laquelle sont associés les noms de Taylor et de Ford et qui supposent le recours massif à une main-d'œuvre sans réelle formation professionnelle. Figures typiques de cette main-d'œuvre non qualifiée, les ouvriers spécialisés (OS) et les manœuvres voient leur importance croître, surtout dans les grandes industries de série, tout au long des années cinquante et soixante. Mais, il faut attendre le début des années soixante-dix avec la montée des luttes d'OS, notamment chez Renault, pour qu'apparaisse au grand jour cette catégorie socioprofessionnelle particulière, avec ses revendications et ses problèmes. Il s'agit là d'un tournant historique, non seulement parce qu'enfin l'OS accède à une certaine reconnaissance sociale de son identité, mais aussi parce que se posent ouvertement, et pour la première fois, les limites de l'organisation fordienne du travail.

Ces limites, éléments d'une crise plus profonde du régime d'accumulation d'après-guerre, génèrent progressivement de nouvelles logiques de fonctionnement et de gestion des systèmes de qualifications qui se traduiront tout d'abord par une série d'expérimentations visant à améliorer les conditions d'exercice du travail ouvrier dans le cadre, plus large, d'une politique de « revalorisation du travail manuel », pour aboutir à une sélectivité du marché du travail de plus en plus défavorable à la main-d'œuvre non qualifiée. Dans la période récente, les actions de restructuration et de modernisation d'un nombre croissant d'industries ne feront qu'amplifier ce phénomène d'exclusion.

Alors qu'entre 1962 et 1975 les effectifs d'OS et de manœuvres s'étaient accrus de 20 %, depuis 1975 une

évolution exactement inverse s'est produite. Si cette évolution peut s'expliquer, en partie, par des changements intervenus dans les grilles de classifications internes à certaines branches professionnelles, elle reflète largement des bouleversements profonds dans les caractéristiques de recrutement de certains secteurs et dans la nature des procès de travail industriels où la place des ouvriers non qualifiés paraît de plus en plus réduite...

Le travail qui suit, essentiellement « morphologique », s'efforce de préciser tout d'abord l'évolution des catégories d'OS et de manœuvres depuis 1975. Prenant appui sur la nouvelle nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) de l'INSEE, nous montrerons ensuite les caractéristiques structurelles et la place, au début des années quatre-vingts, des ouvriers non qualifiés (ONQ) répartis en ouvriers de type artisanal et en ouvriers de type industriel correspondant à une nouvelle désignation d'un groupe professionnel dont le champ diffère sensiblement du précédent. Enfin, nous étudierons les parcours professionnels des ONQ à travers l'accès à la catégorie et la mobilité professionnelle.

CHUTE RAPIDE DES EFFECTIFS D'OS ET DE MANŒUVRES DE 1975 À 1982

C'est en moyenne une réduction de plus de 110 000 OS et manœuvres par an qui se produit de 1975 à 1982, rompant ainsi avec la tendance d'accroissement rapide des années précédentes.

L'importance relative de la population étudiée s'en trouve largement modifiée : alors que les OS et manœuvres représentaient en 1975 le quart de la population salariée et deux ouvriers sur trois, en 1982 ils ne représentent plus que 17 % des salariés et à peine un ouvrier

sur deux. En sept ans, les effectifs sont passés de 2 848 000 ouvriers spécialisés et 1 465 000 manœuvres à, respectivement, 2 390 000 et 1 141 000 (tableau 1).

Des évolutions différenciées

Cette baisse des effectifs est encore plus accentuée dans la population de nationalité étrangère dont le rythme

annuel de décroissance est supérieur à 4 % entre 1975 et 1982. Un quart de la baisse intercensitaire du nombre d'OS et manœuvres s'explique d'ailleurs par la seule diminution des effectifs étrangers ; ces derniers ne représentant plus, en 1982, que 15 % de l'ensemble des catégories ouvrières non qualifiées.

Tableau 1
LES EFFECTIFS D'OS ET DE MANŒUVRES OCCUPÉS

	Effectifs (en milliers)		Taux annuel de variation
	1975	1982	
Ouvriers spécialisés	2 848	2 390	- 2,5 %
Manœuvres	1 465	1 141	- 3,5 %
Ensemble OS et manœuvres	4 313	3 531	- 2,8 %
Ensemble ouvriers qualifiés	2 819	2 860	+ 0,2 %
Ouvriers spécialisés étrangers	408	315	- 3,7 %
Manœuvres étrangers	330	229	- 5,1 %
Ensemble OS et manœuvres étrangers	738	544	- 4,3 %
OS Hommes	2 104	1 785	- 2,3 %
Manœuvres Hommes	920	665	- 4,5 %
Ensemble OS et manœuvres Hommes	3 024	2 450	- 3,0 %
OS Femmes	744	605	- 2,9 %
Manœuvres Femmes	545	476	- 1,9 %
Ensemble OS et manœuvres Femmes	1 289	1 081	- 2,5 %

Source : Recensements 1975 et 1982 (INSEE).

Mais la nationalité n'est pas le seul facteur de différenciation. En effet, l'érosion des effectifs d'OS affecte sensiblement plus les femmes que la population masculine ; on observe toutefois le mouvement inverse parmi les manœuvres, si bien qu'au total hommes et femmes non qualifiés ont des niveaux de variation à la baisse voisins.

La décroissance des effectifs d'ouvriers sans qualification s'est accompagnée d'un léger vieillissement de la population étudiée, signe d'un moindre renouvellement aux âges jeunes. D'ailleurs, de 1975 à 1982, on compte en moyenne, chaque année, près de 35 000 OS et 15 000 manœuvres en moins parmi les jeunes de moins de 25 ans. Toutefois, on retrouve en 1982 la même proportion de moins de 35 ans qu'en 1975, soit près de la moitié des effectifs de ces catégories, résultat de l'apport important des classes d'âges jeunes en 1975. La population étrangère subit, quant à elle, un fort vieillissement : en 1982 près des deux tiers des OS et manœuvres étrangers ont plus de 35 ans contre à peine plus de la moitié en 1975. Le ralentissement de l'immigration, par des mesures

gouvernementales restrictives qui se renforceront tout au long de la période est, bien sûr, largement responsable de ce phénomène de vieillissement.

Au total, la réduction des effectifs de 1975 à 1982 a surtout affecté la catégorie des OS jeunes, âgés de moins de 30 ans, et les étrangers. Quant aux manœuvres, ils sont concernés à tout âge par un niveau élevé de décroissance d'effectifs, si bien que leur structure par âge est peu modifiée d'un recensement à l'autre.

L'élévation générale du niveau de formation de l'ensemble de la population active, sur la période considérée, touche aussi les catégories d'OS et de manœuvres : si la part des « sans diplôme » est restée stable, autour de 55 %, les titulaires d'un CAP ou d'un BEP ont, par contre, fortement augmenté parmi les OS et manœuvres, passant d'à peine 13 % en 1975 à 17 % en 1982. Un tiers des jeunes de moins de 25 ans dispose désormais au moins d'un CAP, contre 23 % en 1975 (tableau 2). Dans

Tableau 2
LA STRUCTURE PAR DIPLÔMES DES OS ET DES MANŒUVRES EN 1975 ET EN 1982

(en %)

Diplômes	1975				1982			
	OS	Manœuvres	Ensemble	– de 25 ans	OS	Manœuvres	Ensemble	– de 25 ans
Sans diplôme déclaré	50,3	65,9	55,6	42,0	50,2	64,6	54,8	46,1
CEP - DFE0	30,0	24,7	28,2	30,1	24,0	20,4	22,8	12,2
BEPC - BE - BEPS	2,2	1,9	2,1	5,0	3,4	2,9	3,2	7,8
CAP - BEP	15,8	6,7	12,7	21,2	20,1	10,7	17,1	30,7
BP - BEI - BEC - BEA ou bac de techn. (F, G, ou H)	0,9	0,3	0,7	0,9	1,2	0,5	1,0	1,5
Bac (sauf F, G ou H) et plus	0,7	0,4	0,6	0,9	1,1	0,8	1,1	1,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Recensements 1975 et 1982 (INSEE).

une moindre mesure, cette hausse du niveau de formation semble se vérifier pour les autres classes d'âge. Certes, les ouvriers qualifiés connaissent aussi un accroissement du poids des diplômés, mais le taux d'accroissement de la part des titulaires d'au moins un CAP y est près de trois fois inférieur à celui observé chez les OS. Les structures par diplômes des OS et des OQ, bien qu'encore éloignées, se sont donc rapprochées de 1975 à 1982, réduisant, de ce point de vue, la distance qui séparerait ces deux populations ouvrières.

D'autre part, la diminution de la proportion des diplômés parmi les OQ âgés de plus de 40 ans des secteurs de l'automobile, de l'industrie textile et de la fabrication de matériel électrique et électronique peut être interprétée comme résultant d'un accès aux catégories qualifiées d'une partie de leurs OS de 1975 (1). Dès lors, se pose la question de distinguer ce qui relève d'un glissement catégoriel, introduit par la refonte des classifications de branches ou d'entreprises (2), et ce qui relève de l'accès à l'exercice effectif d'un travail plus qualifié.

(1) Voir sur ce point, pour plus de détails, J.L. Dayan, J.F. Lochet, G. Podevin. « Identification d'une catégorie socioprofessionnelle : les ouvriers non qualifiés en 1982 et leur évolution depuis 1975 », in Rapport du Commissariat Général du Plan, *Développement de la formation professionnelle*. La Documentation française, juillet 1985.

(2) Dans l'automobile par exemple est apparue chez certains constructeurs une appellation d'OP correspondant en fait au point terminal dans une carrière d'OS (cf. J. Merchier, *Changement technologique et mobilité professionnelle*. Collection Documents de travail, CEREQ (à paraître) et J. Merchier « Genèse d'une classification dans l'industrie automobile » *Formation Emploi* n° 8, octobre-novembre 1984).

Évolutions sectorielles et effets professionnels

La réduction des effectifs d'OS et de manœuvres qui vient d'être présentée ne touche pas pareillement les secteurs économiques. Ainsi les secteurs les plus fortement utilisateurs de ces catégories socioprofessionnelles - construction mécanique, construction électrique et électronique, automobile, textile-habillement, bois, BTP - sont aussi ceux qui connaissent la baisse la plus marquée des effectifs d'OS et de manœuvres sur toute la période

1975-1982, baisse généralement plus rapide que celle de l'ensemble des effectifs salariés de ces secteurs. Tel est le cas de l'automobile avec une réduction de 22,4 % des effectifs d'OS et de manœuvres et de 6 % de l'ensemble des salariés, mais aussi du textile avec respectivement une baisse de 34,5 % et de 26 %, de la construction électrique avec 28,6 % et 5 %, ou bien encore du BTP avec 34 % et 13,4 % (tableau 3).

Cependant, certains secteurs semblent contrarier la tendance globale. Ainsi les industries de la viande et du lait

Tableau 3
ÉVOLUTION SECTORIELLE DES EFFECTIFS D'OS ET MANŒUVRES (NAP 40)

Secteurs	Effectifs		Taux d'évolution	Taux d'évolution des effectifs salariés
	1975	1982	1975/1982	1975/1980
1. Agriculture	39 620	20 940	- 47 %	- 33 %
2. Viande et lait	81 800	87 700	+ 7,2 %	+ 16 %
3. Autres IAA	152 300	125 240	- 17,8 %	- 0,7 %
4. Combustible, minéraux	9 300	6 820	- 26,7 %	- 31,7 %
5. Pétrole, gaz naturel	6 240	4 240	- 32,1 %	- 6 %
6. Electricité, gaz et eau	22 620	20 880	- 7,7 %	+ 15,6 %
7. Minerais et métaux ferreux	95 180	52 400	- 44 %	- 29 %
8. Minerais et métaux non ferreux	27 120	24 020	- 11 %	+ 15,4 %
9. Matériaux construction	119 060	83 540	- 29,8 %	- 19 %
10. Verre	36 360	29 620	- 18,5 %	- 13,9 %
11. Chimie base	64 660	39 400	- 39,1 %	- 22,8 %
12. Parachimie, pharmacie	51 640	45 640	- 11,6 %	+ 11 %
13. Fonderie, travail des métaux	232 400	164 920	- 29 %	- 15,6 %
14. Construction mécanique	176 700	117 920	- 33,3 %	- 14,8 %
15. Construction électrique, électronique	219 080	156 520	- 28,6 %	- 5 %
16. Auto matériel transport	237 040	183 980	- 22,4 %	- 6 %
17. Naval, aéronautique, armement	40 080	29 940	- 25,3 %	- 5 %
18. Textile, habillement	341 960	223 960	- 34,5 %	- 26 %
19. Cuir, chaussure	86 800	57 200	- 34,1 %	- 27 %
20. Bois, ameublement	185 340	152 300	- 27,8 %	- 0,05 %
21. Papier, carton	70 180	48 020	- 31,6 %	- 21 %
22. Imprimerie, presse, édition	41 820	41 640	- 0,4 %	+ 0,3 %
23. Caoutchouc, plastique	118 440	107 500	- 9,2 %	- 2 %
24. BTP	588 560	389 320	- 34 %	- 13,4 %
25. Commerce gros alimentaire	96 040	99 160	+ 3 %	+ 10,4 %
26. Commerce gros non alimentaire	98 220	105 860	+ 7,8 %	+ 17,4 %
27. Commerce détail alimentaire	39 800	38 880	- 2,3 %	+ 30 %
28. Commerce détail non alimentaire	79 220	68 060	- 14 %	- 6 %
29. Réparation et commerce automobile	57 360	51 760	- 9,8 %	+ 12,4 %
30. Hôtels, cafés, restaurants	55 760	59 040	+ 5,9 %	+ 16 %
31. Transport	306 000	308 980	+ 1 %	+ 1,5 %
32. Télécommunication, postes	17 120	14 960	- 12,6 %	+ 16,8 %
33. Services marchands aux entreprises	60 640	81 620	+ 34,6 %	+ 37,3 %
34. Services marchands aux particuliers	161 700	190 380	+ 17,7 %	+ 37,4 %
35. Location, crédit bail	9 880	11 220	+ 13,6 %	+ 27,9 %
36. Assurances	1 760	2 500	+ 42 %	+ 15,8 %
37. Organismes financiers	7 560	9 100	+ 20 %	+ 14 %
38. Services non marchands	278 100	275 860	- 0,8 %	+ 14 %
Ensemble	4 313 460	3 530 040	- 18,2 %	+ 3,5 %

Source : Recensements 1975 et 1982 (INSEE).

voient leurs effectifs d'OS et manœuvres augmenter de 7,2 % sur la période, de même pour le secteur du commerce de gros et pour d'autres secteurs des services (hôtels-cafés-restaurants, services marchands rendus aux entreprises...) ; ces derniers étant, en outre, les seuls créateurs nets d'emplois toutes catégories confondues. D'autres secteurs, enfin, dont les effectifs totaux s'accroissent pourtant, enregistrent une baisse du niveau de ces catégories d'OS et manœuvres, c'est le cas, notamment, de la « parachimie-pharmacie », des « métaux non ferreux » et des « postes et télécommunications ».

Mais dans tous les secteurs d'activité, quelle que soit l'évolution de l'ensemble des effectifs, une déformation des structures d'emploi est observée, défavorable aux catégories d'ouvriers sans qualification.

La distinction secteur privé/secteur public fait apparaître une progression des effectifs d'OS parmi les salariés de l'État et des collectivités locales au rythme de 1 % par an ; progression, il est vrai, dépassée par la baisse du nombre des manœuvres et qui laisse au secteur public un poids limité dans l'ensemble de ces catégories avec 12,5 % des OS et manœuvres.

DE L'OS AUX ONQ : HÉTÉROGÉNÉITÉ D'UNE CATÉGORIE EN TRANSFORMATION

Au-delà de ce constat de réduction des effectifs d'ouvriers spécialisés et de manœuvres depuis 1975, c'est la spécificité de cette population et, plus encore, sa propre hétérogénéité qu'il faut mettre en évidence. Bien qu'amenant une modification sensible du champ, la nouvelle nomenclature des Professions et des Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par le nombre élevé de rubriques d'ouvriers non qualifiés qu'elle présente (cf. encadré) est un point d'entrée dans cette diversité des situations. Structurant en termes d'opposition le groupe des ouvriers en « ouvriers qualifiés » et en « ouvriers non qualifiés » (ONQ), en référence notamment aux conventions collectives, la nouvelle nomenclature opère un second clivage en distinguant les métiers de type industriel : ceux « où la taille du collectif de travail tend à être importante, la division du travail poussée, les tâches répétitives, le travail dépendant vis-à-vis des équipements » (3), et les métiers de type artisanal. Cette dernière distinction semble lourde de signification non seulement pour les contenus d'emploi mais aussi au regard des devenir professionnels.

(3) Cf. M. Gollac et B. Seys : « Les professions et catégories socioprofessionnelles : premiers croquis », *Economie et statistique* n° 171-172, novembre-décembre 1984, p. 124.

Si l'on exclut les 11 % de chômeurs et les 3 % d'apprentis sous contrat, l'on comptabilise, au recensement de 1982, 2 872 000 ONQ, qui se répartissent pour près des trois quarts dans des professions de type industriel, où ils représentent 58 % des ouvriers, et pour plus d'un quart dans des professions de type artisanal, où ils représentent 42 % des ouvriers. Au-delà de ces données globales, une hétérogénéité de la population étudiée peut être dégagée qui renvoie aux profils des individus et à leur allocation sectorielle, et qui les place dans des situations variables vis-à-vis de la formation et, plus directement, des transformations dans les systèmes d'emploi.

Qui sont les ONQ ?

Une des premières caractéristiques significatives se rapporte au sexe : on dénombre une femme pour deux hommes parmi les ONQ, soit plus d'un million d'ouvrières non qualifiées représentant 75 % de l'ensemble des ouvrières toutes catégories confondues ; cette dernière proportion n'est que d'un tiers chez les hommes.

Ces ouvrières sont traditionnellement concentrées dans les professions du textile, de l'habillement et du cuir : respectivement 59 %, 92,5 % et 73,6 % de l'ensemble des ONQ de ces professions, soit au total 242 200 femmes. Elles sont aussi largement représentées dans les professions de l'électricité et de l'électronique (88 600), du montage/contrôle en mécanique (96 960), de la chimie (57 520), des IAA (62 360), de la manutention, du tri et de l'emballage (97 320) et bien sûr du nettoyage (183 940). A l'exception de cette dernière catégorie, les femmes paraissent donc plus présentes dans les professions de type industriel que dans celles de type artisanal (tableau 4).

D'UNE NOMENCLATURE A L'AUTRE...

RÉPARTITION DES OS ET DES MANŒUVRES
DANS LA NOUVELLE NOMENCLATURE

(en %)

Nouvelle nomenclature	Total OS et manœuvres occupés	OS	Manœuvres
TOTAL	100,0	100,0	100,0
EMPLOYÉS	7,6	3,6	15,9
dont :			
- de la fonction publique	4,8	1,7	11,3
- administratifs d'entreprises	0,9	0,7	1,2
- de commerce	0,2	0,2	0,3
- personnels des services directs aux particuliers	1,7	1,0	3,1
OUVRIERS	91,0	94,5	83,7
dont :			
- OQ type industriel	4,7	6,5	0,8
- OQ type artisanal	2,5	3,2	1,1
- chauffeurs	13,8	20,3	0,2
- OQ manutention, magasinage, transport	3,2	1,3	7,2
- ONQ type industriel	47,5	48,4	45,6
- ONQ type artisanal	19,0	14,6	28,4
- ouvriers agricoles	0,3	0,2	0,4
AUTRES ACTIFS OCCUPÉS	1,3	1,8	0,3

Source : Recensement 1982

Dans la nomenclature des PCS, mise en œuvre lors du recensement de la population de 1982, une innovation majeure a supprimé la distinction traditionnelle OS-manœuvres et a introduit au sein du groupe ouvriers une nouvelle partition construite sur le croisement de deux clivages : ouvrier qualifié/ouvrier non qualifié et ouvrier de type industriel/ouvrier de type artisanal.

La structuration en ouvriers qualifiés et en ouvriers non qualifiés a été établie en termes d'opposition ; cette décomposition a donc surtout comme usage légitime une analyse par confrontation de ces deux catégories. En principe, les ONQ sont des salariés du public ou du privé classés ouvriers spécialisés ou manœuvres dans les conventions collectives mais, en fait, la frontière qualifiés/non qualifiés n'apparaît pas toujours évidente dans ces conventions. D'autre part, en cas de non-réponse dans la grille « manœuvre-ouvrier spécialisé/ouvrier qualifié » proposée par le questionnaire, l'INSEE s'est appuyé sur l'appellation du métier pour classer les ouvriers en qualifiés ou non qualifiés (1). Enfin, certains ouvriers ont été systématiquement considérés comme non-qualifiés, tels les ouvriers du tri, de l'emballage et de l'expédition et les nettoyeurs. Quant aux chauffeurs, ils ont été rassemblés dans une catégorie spécifique alors qu'ils étaient comptés, dans l'ancienne nomenclature, principalement parmi les OS et les personnels de service.

La dimension sectorielle, souvent présente dans la partition en vingt-trois rubriques des ouvriers non qualifiés de la nouvelle nomenclature, constitue un apport nouveau par la prise en considération de l'environnement des emplois, rompant ainsi avec l'argumentation qui considère que « [...] la classification en tant qu'ouvrier non qualifié dépend d'une façon générale de caractéris-

(1) Exemples : un ajusteur metteur au point n'ayant pas déclaré s'il était qualifié ou non est classé parmi les ouvriers qualifiés ; à l'inverse, une piqueuse en confection est classée parmi les ouvrières non qualifiées. (Cf. M. Gollac et B. Seys, « Les professions et catégories socioprofessionnelles : premiers croquis », art. cit.)

RÉPARTITION DES ONQ
DANS L'ANCIENNE NOMENCLATURE

(en %)

Ancienne nomenclature	Total ONQ occupés	ONQ type industriel	ONQ type artisanal
TOTAL	100,0	100,0	100,0
EMPLOYÉS	5,0	5,9	3,0
dont :			
- de bureau	4,7	5,5	2,8
- de commerce	0,4	0,4	0,2
PERSONNELS DE SERVICE	1,8	0,2	5,9
OUVRIERS	92,1	92,9	90,2
dont :			
- contremaîtres	0,3	0,3	0,3
- ouvriers qualifiés	10,1	10,6	9,0
- ouvriers spécialisés	51,8	55,8	42,0
- mineurs	0,8	1,2	-
- manœuvres	29,0	25,0	38,9
SALARIÉS AGRICOLES	0,2	0,2	0,2
AUTRES ACTIFS OCCUPÉS	0,7	0,7	0,5

tiques intersectorielles et donc que l'appartenance à un secteur ne définit pas nécessairement une spécificité de contenu de l'emploi. Directement influencée par l'organisation taylorienne du travail, une telle argumentation correspond au schéma d'analyse dominant des années soixante. On supposait alors que les ouvriers spécialisés étaient plus ou moins interchangeables [...] » (2).

La distinction, également nouvelle, entre travail de type industriel et travail de type artisanal repose non pas sur la taille de l'entreprise mais sur les caractéristiques dominantes de chaque métier telles que la dimension du collectif de travail, les équipements utilisés, le travail en petite ou grande série, la division du travail... Sans qu'il soit possible de passer de l'ancienne à la nouvelle nomenclature, un codage réalisé en 1982 dans les deux nomenclatures permet de mettre en regard anciennes et nouvelles catégories. On constate ainsi que l'ensemble OS-manœuvres est formé pour deux-tiers d'ONQ (47 % d'ONQ de type industriel et 19 % d'ONQ de type artisanal) et, réciproquement, les ONQ sont constitués pour quatre cinquièmes d'OS-manœuvres, pour 10 % des anciennes catégories d'ouvriers qualifiés et pour 5 % de celles d'employés. Ce dernier point met en évidence la frontière parfois délicate entre ouvriers et employés ; la plupart des conventions collectives du tertiaire ne font d'ailleurs pas de distinction ; aussi, le plus souvent, la nouvelle nomenclature a classé en employés les membres des professions les plus féminisées.

Au total, anciennes catégories d'OS et de manœuvres et nouvelle catégorie d'ONQ définissent deux champs de population largement différents non directement comparables, dont le dénominateur commun est constitué d'un noyau d'ouvriers non qualifiés de la mécanique et des industries lourdes, de la chimie, de l'électricité-électronique et du bâtiment.

(2) Cf. P. Simula, « La nouvelle nomenclature des professions », *Formation Emploi* n° 2, avril-juin 1983.

Tableau 4
EFFECTIF D'OUVRIERS NON QUALIFIÉS OCCUPÉS PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

	Effectifs	Proportion de femmes (%)	Proportion d'étrangers (%)	< 40 ans (%)	CAP ou plus (%)
OUVRIERS NON QUALIFIÉS DE TYPE INDUSTRIEL	2 050 940	36,9	15,5	61,9	17,0
<i>Electricité, électronique</i>					
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	143 060	61,9	9,8	68,1	20,1
<i>Forge, travail des métaux, mécanique</i>					
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal	40 160	20,4	16,5	68,2	30,4
Ouvriers non qualifiés travaillant par formage de métal	34 620	16,3	16,3	64,8	23,6
Ouvriers non qualifiés de montage, de contrôle, etc., en mécanique . . .	348 580	27,8	18,9	62,6	18,8
<i>Bâtiment, travaux publics, carrières, extraction</i>					
Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton	121 100	0,6	25,5	49,4	12,4
Aides-mineurs, ouvriers non qualifiés de l'extraction	35 680	0,5	26,6	52,8	19,5
<i>Industries de transformation</i>					
Ouvriers non qualifiés de la chimie	156 780	36,7	15,3	57,3	15,7
Ouvriers non qualifiés des industries agricoles et alimentaires	145 440	42,9	9,1	62,3	16,3
Ouvriers non qualifiés de la métallurgie, du verre, de la céramique, et des matériaux de construction	144 000	13,4	22,7	53,6	13,0
Ouvriers non qualifiés de la fabrication du papier-carton et des industries lourdes du bois	22 600	27,7	8,7	51,9	14,7
<i>Textile, habillement, cuir</i>					
Ouvriers non qualifiés du textile et de la tannerie-mégisserie	117 600	59,4	14,7	61,0	9,8
Ouvriers non qualifiés de la confection	146 100	92,5	9,7	75,8	20,5
Ouvriers non qualifiés du travail du cuir	50 540	73,6	6,1	66,5	12,6
<i>Divers</i>					
Ouvriers non qualifiés du travail du bois	83 460	21,9	11,2	65,3	18,7
Manutentionnaires, agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	210 160	23,7	9,2	64,0	19,5
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition	96 140	49,3	11,9	62,6	16,1
Ouvriers non qualifiés divers de type industriel et ouvriers mal désignés	154 920	33,9	25,4	58,3	13,6
OUVRIERS NON QUALIFIÉS DE TYPE ARTISANAL	821 520	30,7	22,7	59,7	19,1
<i>Mécanique</i>					
Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés	89 420	2,52	12,5	78,6	37,3
<i>Bâtiment</i>					
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	219 800	0,3	36,6	59,3	14,3
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	171 980	6	14,7	69,5	30,7
<i>Alimentation</i>					
Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers	1 360	5,8	5,9	97,1	5,9
<i>Divers</i>					
Nettoyeurs	247 600	74,3	21,4	43,4	9,2
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal	91 360	60,4	10,6	67,7	17,7
ENSEMBLE	2 872 460	35,1	17,6	61,3	17,5

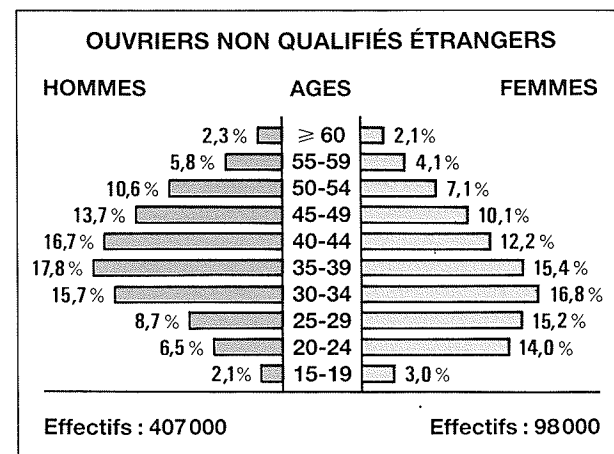
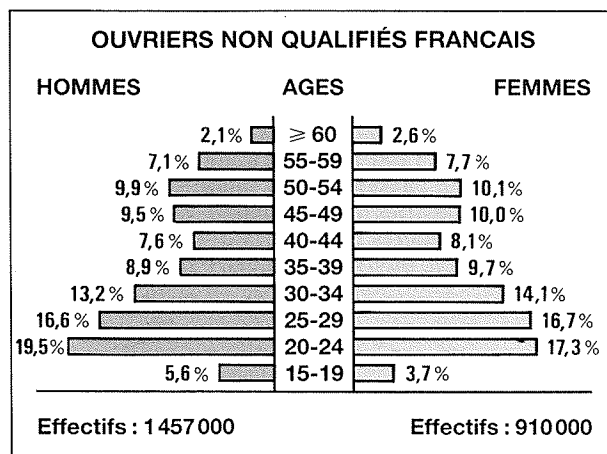
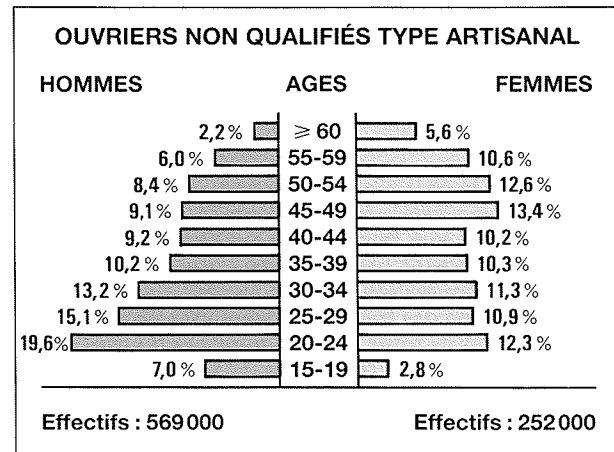
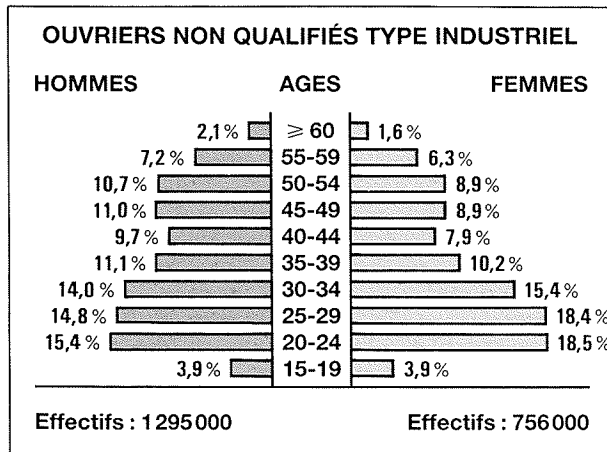
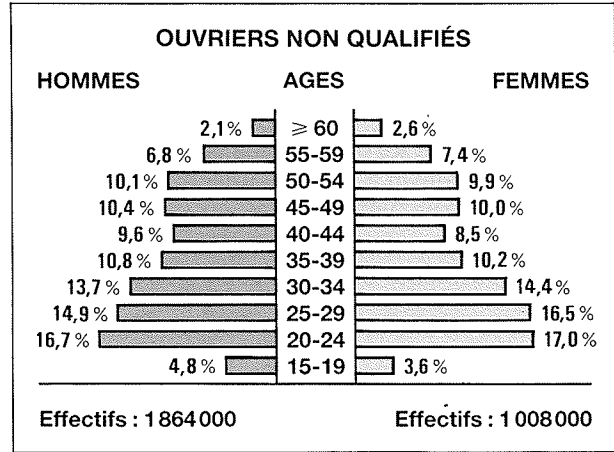
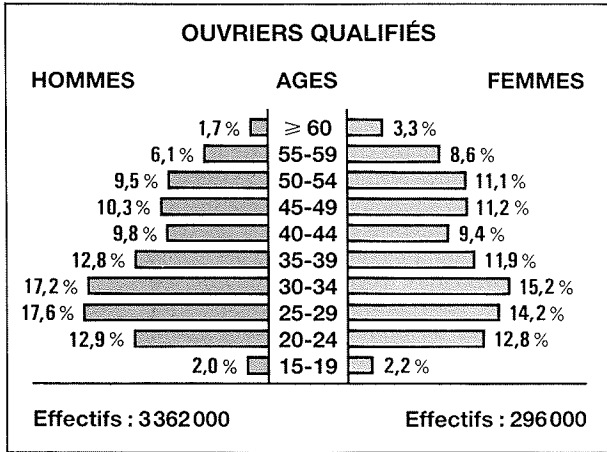
Source : Recensement 1982 (INSEE).

La proportion de travailleurs immigrés est aussi une caractéristique majeure de cette population d'ONQ. Si à peine un ouvrier qualifié sur dix est étranger, en revanche, il y a un travailleur immigré pour six ONQ, soit 504 780 individus liés principalement aux activités du BTP, où ils représentent un quart des effectifs d'ONQ (143 280), aux activités de montage/contrôle en méca-

que (65 720), de nettoyage (53 100 dont 70 % de femmes) et, dans une moindre mesure, aux activités de la chimie (24 000) et de l'extraction (32 700) (tableau 4).

Soulignons que si 17,6 % des ONQ sont des étrangers, près de 40 % des étrangers sont des ONQ.

PYRAMIDES DES ÂGES



Source : Recensement 1982 (1/20).

La répartition en classes d'âge des ONQ est un autre élément de distinction par rapport à l'ensemble des actifs et des ouvriers qualifiés (cf. pyramides des âges). Plus jeunes que l'ensemble des salariés, les ouvriers non qualifiés sont aussi plus jeunes, dans une moindre mesure, que l'ensemble des ouvriers. Un ONQ sur deux a moins de 15 ans, mais surtout les ouvriers non qualifiés de moins de 25 ans représentent le quart des salariés et la moitié des ouvriers de cette tranche d'âge.

D'autre part, la décroissance des effectifs âgés de 25 à 40 ans suggère l'existence d'une catégorie d'ONQ dont le passage par cette catégorie constituerait une phase d'insertion dans la vie active, préalable à l'accès à une qualification professionnelle.

Mais, toutes les professions ne sont pas distribuées de la même manière entre les classes d'âge. Ainsi, la part des jeunes de moins de 35 ans dépasse 60 % parmi les ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment et de la confection et atteint 70 % pour les métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés. A l'opposé, les ouvriers non qualifiés du génie civil et travail du béton et, surtout, les nettoyeurs apparaissent moins jeunes avec respectivement 37 % et 32 % de moins de 35 ans.

Enfin, le trait le plus marquant concerne la proportion d'ONQ étrangers âgés : 56,1 % d'entre eux ont entre 35 et 55 ans, contre 36,6 % pour les ONQ français. Confirmant le vieillissement constaté avec l'ancienne nomenclature, cette observation renvoie au difficile problème de la reconversion des travailleurs immigrés âgés, le plus souvent démunis de toute formation, peu motivés et usés prématurément par des conditions d'exercice du travail parmi les plus pénibles.

S'ajoutant à l'âge, les diplômes introduisent de nouveaux éléments de variété au sein de la population des ONQ.

Quatre ouvriers non qualifiés sur cinq n'ont aucun diplôme ou le seul certificat d'études, 17 % ont un diplôme d'enseignement technique au moins égal au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) sans que celui-ci leur confère une qualification professionnelle. Précisons que parmi les ouvriers non qualifiés âgés de moins de 25 ans, près d'un tiers a au moins un CAP.

Si l'on peut raisonnablement penser que les possibilités d'évolutions professionnelles des ONQ seront largement influencées par des actions de formation, ces dernières seront d'autant mieux reçues et efficaces que le niveau de formation initiale des intéressés sera élevé. Sur ce plan, les ONQ ne semblent pas tous dans la même position ; nous venons de l'évoquer pour les travailleurs immigrés. Mais, le sexe paraît tout aussi discriminant. En effet, les hommes ont davantage que les femmes un diplôme d'enseignement technique ou de formation pro-

fessionnelle : 20,4 % des hommes ONQ disposent au moins d'un CAP contre 12,2 % des femmes ONQ. Ces proportions passent respectivement à 35,5 % et 24,8 % pour les moins de 25 ans.

Pour ces ONQ diplômés se pose alors la question du caractère durable ou transitoire de leur situation. S'agit-il, pour les jeunes notamment, de simples difficultés passagères d'accès à une qualification professionnelle reconnue, dans un contexte de crise où les contraintes de restructuration ne peuvent qu'accentuer la concurrence entre les diverses catégories de main-d'œuvre ? Ou bien ces mêmes restructurations rendent-elles rédhitoire toute absence de diplôme au point que les employeurs ne recrutent plus, au mieux, que des jeunes de niveau V, sans que ce niveau ne donne la garantie absolue d'accéder un jour à des emplois qualifiés ?

Une première réponse pourra être apportée grâce à l'examen des cheminements professionnels des entrants ONQ de niveau V. Mais, auparavant, la localisation sectorielle de cette population d'ouvriers non qualifiés doit être présentée car elle permet, du fait des caractéristiques des différentes industries, d'éclairer indirectement les difficultés rencontrées par cette population.

Où sont les ONQ ?

Tout d'abord il est possible d'identifier les secteurs les plus fortement « utilisateurs » de cette catégorie socio-professionnelle. Douze secteurs, sur les 99 qui composent la NAP 100, regroupent plus de 50 % de l'ensemble des ONQ avec principalement le BTP, l'automobile et autres matériels de transport, le textile-habillement, le travail des métaux et l'administration générale (cf. tableau 5). Mais il faut distinguer ici le nombre d'ONQ dans chaque secteur et leur poids dans l'effectif ouvrier total de ces secteurs (effet de structure) ; ainsi, bien que les ONQ soient très nombreux dans les secteurs précités, ils n'y sont pas toujours majoritaires. Le BTP, par exemple, compte « seulement » un tiers de non qualifiés parmi ses ouvriers.

En revanche il existe de nombreux secteurs pour lesquels le « niveau » des ONQ ne paraît pas très élevé mais où ces ONQ ont un poids dominant. C'est le cas, entre autres, de l'ensemble des industries agro-alimentaires et des industries de la chaussure, du cuir, du caoutchouc ou des matières plastiques qui ont, dans l'ensemble, près de trois ouvriers sur quatre non qualifiés (tableau 5).

Si nous détaillons la population des ouvriers non qualifiés par type de professions, nous remarquons une forte polarisation de chaque type dans deux ou trois secteurs. Bien sûr, l'application du critère sectoriel étant privilégiée dans les codifications ouvrières de la nouvelle nomenclature, cette polarisation est en partie tautologique.

Tableau 5
LES PRINCIPAUX SECTEURS UTILISATEURS ET CEUX AYANT LE PLUS FORT POIDS D'ONQ

Secteurs de niveau 100 de la NAP	Effectifs ONQ	Répartition du total des ONQ (%)	Poids des ONQ dans le total ouvrier de chaque secteur (%)
BTP	377 840	13,2	35,3
Auto et matériel de transport	166 440	5,8	50,0
Textile	151 500	5,3	75,3
Habillement	130 200	4,5	73,0
Travail des métaux	122 360	4,3	45,5
Administration générale	95 040	3,3	37,0
Services divers marchands	85 400	3,0	78,9
Transport ferroviaire	84 620	2,9	52,8
Matériaux de construction	62 220	2,2	53,5
Matériel électrique	58 860	2,0	47,6
Travail du bois	58 080	2,0	64,6
Matériel électronique	56 940	2,0	52,0
Matières plastiques	52 320	1,8	68,0
Caoutchouc	51 420	1,8	68,0
Industrie de la viande et du lait	47 400	1,7	70,0
Chaussure	41 660	1,5	76,0
Industrie du verre	29 900	1,0	61,0
Équipement ménager	28 920	1,0	70,0
Action sociale (marchand)	24 420	0,9	65,0
Conserverie	20 900	0,7	77,0
Cuir	18 340	0,6	71,0
Promoteurs immobiliers	14 980	0,5	79,0
Organismes financiers	8 740	0,3	76,0
Autres	1 083 960	37,7	-
Total	2 872 460	100	44,0

Source : Recensement 1982 (INSEE).

C'est ainsi que, pour ne reprendre que les catégories ayant les plus forts effectifs, les ONQ de l'électricité et de l'électronique sont à 85 % dans le secteur de fabrication de matériel électrique, électronique et équipement ménager, les ONQ des travaux publics et du travail du béton à 86 % dans l'industrie de mise en œuvre du bâtiment et du génie civil et dans l'administration générale, les ONQ de la chimie à 36 % dans les industries chimiques, parachimiques et pharmaceutiques, et à 57 % dans celles du caoutchouc et des matières plastiques, les ONQ du textile à 92 % dans le textile...

Cependant, quelques catégories paraissent trans-sectorielles, telles que les ONQ de la manutention qui, mis à part les 30 % salariés de la SNCF, sont très dispersés dans les autres secteurs, ou encore les « nettoyeurs », disséminés dans l'ensemble des activités.

Enfin, en complément de la répartition sectorielle, la répartition en classes de taille d'établissement est aussi un élément significatif de différenciation des ONQ. Envisagée sur la période 1976-1984, cette répartition est

demeurée stable et, par ailleurs, voisine de celle de l'ensemble des salariés (4). Mais, distingués en type artisanal et en type industriel, les ONQ se distribuent très différemment (tableau 6), ce qui est logique puisque la taille des unités de production et la longueur des séries sont quelques-uns des critères généraux de définition de ces deux types d'ONQ.

Cependant, il faut remarquer que 28 % des ONQ de type artisanal travaillent dans des établissements de 50 personnes ou plus, et, surtout, que plus d'un tiers (36,5 %) des ONQ de type industriel est occupé dans des établissements de moins de 50 salariés. Pour ces derniers, les possibilités de carrière, d'accès à la formation continue et donc de développement de la qualification sont souvent réduites, en particulier dans les entreprises réalisant de la sous-traitance de capacité (5).

(4) J.L. Dayan, J.F. Lochet, G. Podevin, *La formation professionnelle au service de l'avenir des OS*, op. cit.

(5) C'est le cas, par exemple, dans l'industrie des composants où, de plus, la main-d'œuvre y présente des caractéristiques bien particulières (fort taux de féminité, présence d'handicapés ou d'immigrés-réfugiés en nombre important).

ENTRER ET SORTIR DE LA CATÉGORIE : ÉLÉMENTS SUR LES PARCOURS PROFESSIONNELS DES ONQ

Faisant suite à l'analyse de l'évolution et des caractéristiques de la catégorie d'ONQ, nous présenterons ici quelques éléments concernant les modalités d'accès aux emplois non qualifiés et la mobilité professionnelle des ONQ.

Les ONQ recrutés entre mars 1982 et mars 1983 ne se répartissent pas, suivant leur provenance, comme l'ensemble des salariés embauchés au cours de la même période : ils proviennent beaucoup plus fréquemment du chômage, du service militaire ou de la formation initiale, sensiblement moins de l'activité (changement d'établissement) ou de l'inactivité (reprise d'activité) (tableau 7). L'importance relative des recrutements au sortir des études ou du service national confirme le rôle prépondérant de la catégorie comme groupe d'insertion pour les jeunes non qualifiés, mais aussi pour les titulaires de diplômes professionnels ou généraux (46 % de titulaires du CAP ou du BEP, 6 % de titulaires du bac ou du BP) (tableau 8).

La part des entrées en provenance du chômage traduit la fréquence élevée du passage par le marché du travail (6), surtout pour les non-diplômés (la moitié des recrutements), mais aussi (un quart environ des entrants) pour les titulaires de BEP et CAP, jeunes pour une grande part.

La catégorie a donc un recrutement spécifique tourné vers les jeunes, notamment les jeunes diplômés, soulignant pour ces derniers la question délicate de leur devenir professionnel.

(6) On comptait 506 000 ONQ au chômage en mars 1984, soit 16,3 % du total des ONQ actifs, contre 11 % en 1982.

L'enquête de premier cheminement professionnel, réalisée par l'Observatoire national des entrées dans la vie active (7), portant sur les jeunes sortants en 1975 de l'année terminale de CAP ou de BEP, permet de connaître la situation professionnelle de ces jeunes cinq ans plus tard. Elle montre qu'une formation initiale technique ne conduit pas nécessairement, comme l'ont établi de leur côté les données de structure par diplômes, à un emploi qualifié (tableau 9).

Ainsi plus de 50 % des jeunes sortis en année terminale de CAP et BEP en 1975, avec ou sans diplôme, se déclarent en mars 1976 ouvriers spécialisés ou manœuvres (8).

En 1980 un tiers des hommes, ouvriers spécialisés ou manœuvres à l'insertion en 1976, appartient toujours à cette catégorie, par contre plus de la moitié est devenue « ouvrier qualifié ». L'acquisition d'une qualification professionnelle est moins fréquente pour les femmes puisque 71 % sont encore non qualifiées en 1980, dans une catégorie ouvrière ou employée.

Les spécialités de formation de la promotion étudiée sont très différenciées selon le sexe. Un tiers des femmes achève au cours de l'année scolaire 1974-1975 une formation en textile, habillement ou travail des cuirs, et plus d'un autre tiers des formations tertiaires.

Les hommes ont suivi essentiellement des formations industrielles, près de la moitié en mécanique, ce qui suggère un élément d'explication du taux élevé d'ouvriers non qualifiés ayant un CAP ou un BEP dans le secteur de la mécanique. Même s'ils ne peuvent obtenir, dès l'insertion, un poste qualifié, les diplômés de mécanique parviennent mieux, semble-t-il, à trouver un emploi dans le secteur d'activité correspondant à leur formation.

Les spécialités de formation sont donc diversement qualifiantes. Davantage que les autres, les hommes formés à l'électricité ou à l'électronique ont acquis, quatre ans après leur insertion comme OS ou manœuvres, une qualification reconnue. Les formations aux techniques administratives ou au secrétariat conduisent la moitié des femmes, après une première insertion comme OS ou manœuvres, à des postes d'employées surtout qualifiées.

Mais la trajectoire professionnelle n'est pas toujours linéaire et les retours d'un emploi qualifié vers un emploi non qualifié ne sont pas rares en début de carrière surtout parmi les non-diplômés. Dans la promotion de sortants d'année terminale CAP ou BEP en 1974-1975, se

(7) Dont la responsabilité a été confiée au CEREQ en 1975.

(8) Les chiffres de l'Observatoire des entrées dans la vie active donnent la répartition suivante des réponses exprimées : 47 % d'ouvriers qualifiés et 53 % d'OS ou manœuvres ; ce dernier pourcentage étant probablement légèrement sous-évalué en raison d'un taux élevé de non-réponses à la question sur la qualification.

Tableau 6
RÉPARTITION DES ONQ PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT EN 1984

(en %)

	- 10 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50-499 salariés	+ 500 salariés
ONQ, type industriel	13,5	6,9	16,1	39,6	23,8
ONQ, type artisanal	45,4	10,9	15,4	23,1	5,2
Ensemble	22,6	8,0	15,9	34,9	18,5

Source : Enquête Emploi 1984.

Tableau 7
PROVENANCE DES ONQ EMBAUCHÉS ENTRE MARS 1982 ET MARS 1983

(en %)

	Activité	Chômage	Service militaire	Études	Inactivité	Total
ONQ	37,7	26,7	6,3	21,6	7,7	100
Tous actifs occupés	49,2	21,5	3,4	15,9	10,0	100

Source : Enquête Emploi 1983.

Tableau 8
STRUCTURE DES ONQ EMBAUCHÉS PAR PROVENANCE ET DIPLÔME (1982-1983)

(en %)

	Ens. Sup.	BAC-BP	CAP-BEP	BEPC seul	CEP	Aucun diplôme	Total
ONQ débutants	-	5,9	46,1	7,6	6,6	32,3	100
ONQ venant du chômage	0,9	1,6	24,0	6,6	15,9	51,0	100
ONQ venant de l'inactivité	0,8	3,7	6,7	8,2	26,0	54,5	100
Tous actifs occupés	5,6	5,8	11,3	22,1	6,9	43,3	100

Source : Enquête Emploi 1983.

Tableau 9
SITUATION EN MARS 1980 DES SORTANTS D'ANNÉE TERMINALE DE CAP-BEP (année scolaire 1974-1975)
INSÉRÉS COMME OUVRIERS NON QUALIFIÉS OU MANŒUVRES EN MARS 1976 ET ACTIFS EN MARS 1980

(en %)

	Situation en mars 1980					
	OS Manœuvres	OP-OQ OHQ	Employés non qualifiés	Employés qualifiés	Autres	Total
FEMMES :	55,6	10,5	15,6	18,2	0,1	100
dont spécialité de formation :						
- textile, habillement, travail des cuirs et peaux	59,5	18,8	10,1	11,6	-	100
- techniques administratives, secrétariat, dactylo, techniques financières, comptabilité	48,6	2,3	22,0	27,0	0,1	100
HOMMES :	32,5	52,2	3,3	8,5	3,5	100
dont spécialité de formation :						
- construction en bâtiment, couverture, plomberie, chauffage, peinture	34,1	53,1	3,2	6,3	3,3	100
- mécanique générale et de précision	35,5	50,0	1,9	10,1	2,5	100
- électricité, électronique	22,5	62,9	2,5	6,9	6,1	100
- travail du bois	33,2	59,1	1,6	3,7	2,4	100

Source : Observatoire EVA (CEREQ).

déclarant sur un emploi d'ouvrier qualifié à l'insertion en mars 1976, environ un cinquième des hommes non diplômés occupent en 1980 un emploi d'OS ou de manœuvres.

La réussite au CAP ou au BEP constitue un atout important : deux tiers des hommes et un tiers des femmes diplômés, et insérés en 1976 comme ouvriers spécialisés ou manœuvres, sont qualifiés en 1980 (tableau 10).

On peut noter que l'absence de diplôme est davantage pénalisante pour les femmes puisque seulement 14 %

des non-diplômées ont accédé à un emploi d'ouvrière ou d'employée qualifiée contre 55 % pour les hommes non diplômés.

En définitive, dans l'ensemble de la promotion de sortants de niveau CAP-BEP en 1975, toutes catégories d'emplois d'insertion en 1976 confondues, 30 % des jeunes encore actifs occupés à l'enquête de 1980 se déclarent alors manœuvres, ouvriers spécialisés ou employés non-qualifiés.

Tableau 10
SITUATION EN MARS 1980 DES SORTANTS D'ANNÉE TERMINALE DE CAP-BEP (année scolaire 1974-1975)
INSÉRÉS COMME OUVRIERS NON QUALIFIÉS OU MANŒUVRES EN MARS 1976

(en %)

	Situation en mars 1980					
	OS Manœuvres	OP-OQ OHQ	Employés non qualifiés	Employés qualifiés	Autres	Total
FEMMES :						
Diplômées CAP ou BEP	55,6	10,5	15,6	18,2	0,1	100
Non diplômées	51,3	13,0	13,9	21,7	0,1	100
	66,5	4,3	19,6	9,6	-	100
HOMMES :						
Diplômés CAP ou BEP	32,5	52,2	3,3	8,5	3,5	100
Non diplômés	28,1	56,6	3,3	7,6	4,4	100
	40,2	44,5	3,3	10,3	1,7	100

Source : Observatoire EVA (CEREQ).

Les données de l'Observatoire EVA permettent de comparer deux cohortes de niveau CAP-BEP, l'une sortant en 1975 et interrogée en 1976 et l'autre sortant en 1979 et interrogée en 1980. Ces deux enquêtes d'insertion ne rendent pas compte d'un changement sensible : les formations reçues, avec ou sans réussite au diplôme, conduisent au même partage en 1976 et en 1980 entre ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés. Par contre, on sait que les taux de chômage sont fortement différenciés par la possession ou non d'un diplôme.

Quelques éléments tirés de l'enquête Emploi (9) permettent une approche très globale et ponctuelle de la mobilité professionnelle des ONQ.

(9) Les données proviennent du rapprochement par individu des deux dernières enquêtes Emploi (mars 1983 et mars 1984) : l'échantillon traité regroupe ainsi toutes les personnes qui, interrogées aux deux dates, se sont situées elles-mêmes soit en 1982 (par la mémoire), soit en 1983 ou 1984 dans la catégorie des ONQ. Par construction, seuls les actifs occupés aux trois dates sont ainsi retenus ; les entrées et sorties du chômage n'étant donc pas saisies.

Une première série de mouvements est constituée par les échanges entre le groupe des ONQ et les autres catégories professionnelles. Cette mobilité inter-catégorielle, appréciée d'abord de façon globale, se révèle assez sensible. Sur 100 personnes ONQ en 1982, 90,6 le restent en 1983, 76,8 en 1984 : le mouvement de sortie de la catégorie est appréciable et plus intense dans la seconde période.

Tableau 11
MOBILITÉ CATÉGORIELLE DES ONQ
ENTRE 1982 ET 1984

(en %)

	Mars 1982	Mars 1983	Mars 1984
Ouvriers qualifiés	-	6,5	17,0
Ouvriers non qualifiés	100	90,6	76,8
Employés et personnel des services	-	1,5	3,2
Autres	-	1,0	1,3

Source : Enquêtes Emploi, 1982, 1983, 1984.

De 1982 à 1983, parmi les dix « mobiles », 6,5 deviennent ouvriers qualifiés (y compris les chauffeurs et OQ de la manutention), 1,5 employés et personnels des services, 1,0 artisans, agents de maîtrise ou techniciens. Le mouvement dominant est donc celui d'une promotion, au moins apparente, vers la catégorie des ouvriers qualifiés. En 1984, ce mouvement de promotion se prolonge (tableau 11). Mais évidemment, il dissimule des chassés-croisés réels entre promotions et régressions dont n'apparaissent ici que les soldes.

Globalement, on peut dire que la catégorie des ONQ est relativement mobile : en deux ans, une cohorte perd 20 % de ses effectifs au profit des OQ (15 %) et des employés (3 à 4 %) pour la plus grande part.

Cependant, toutes les sorties de la catégorie ne sont pas nécessairement des promotions : le passage d'ONQ à employés et personnels des services peut souvent ne traduire qu'un changement d'activité ou de classification sans amélioration du contenu de l'emploi ; la mutation ONQ-OQ peut également avoir ce sens.

Il faut enfin signaler que les mouvements inter-catégoriels diffèrent sensiblement selon le sexe :

— du point de vue des catégories de recrutement ou d'accueil d'abord, si, globalement, ouvriers qualifiés et

employés - personnel des services sont des pôles dominants, leurs parts respectives diffèrent selon qu'il s'agit des hommes ou des femmes. Pour les premiers, les échanges avec la catégorie OQ sont dans tous les cas très largement prépondérants (entre 80 et 100 %) ; pour les secondes, au contraire, les flux en relation avec ces deux catégories s'équilibrent à peu près en moyenne, avec une légère prépondérance des échanges avec les employées pour les jeunes, et, au contraire, avec les ouvrières qualifiées pour les plus âgées ;

— en outre, l'intensité des mobilités est toujours, et à tous les âges, plus forte pour les hommes : la présence dans la catégorie n'aurait ainsi pas le même sens, en termes d'itinéraire professionnel, pour les hommes (surtout jeunes), pour lesquels il s'agirait assez souvent d'une catégorie de passage plus ou moins durable, que pour les femmes qui y demeureraient de façon plus permanente.

Les différences entre sexe, du double point de vue des caractéristiques de la formation et de la distribution de l'emploi par secteurs d'activité, viennent probablement entretenir cette opposition des types de trajectoires.

La mobilité peut également s'apprécier dans sa dimension inter-sectorielle (tableau 12).

Tableau 12
MOBILITÉ INTERSECTORIELLE 1982 - 1983 ONQ ET TOUS ACTIFS OCCUPÉS

Secteurs	% Immobiliés (1) ONQ (A)	% Immobiliés tous actifs (B)	Rapport (B) / (A)
I. A. A.	95,5	94,9	0,99
Énergie	97,0	96,3	0,99
Biens intermédiaires	97,4	95,5	0,98
Biens d'équipement	96,8	95,4	0,98
Biens de consommation	97,4	94,6	0,97
B. T. P.	92,5	94,6	1,02
Commerce	87,7	94,7	1,08
Transports, télécommunications	96,5	96,7	1,00
Services marchands	90,4	94,5	1,04
Location, crédit-bail	(*)	85,5	—
Assurances	(*)	94,4	—
Organismes financiers	(*)	98,2	—
Services non marchands	88,15	97,0	1,10
Ensemble	94,3	95,7	

Source : Enquête Emploi 1983.

(1) « Immobiliés » : personnes occupées dans le même secteur les deux années (un rapport ≥ 1 signifie que les ONQ sont plus mobiles que l'ensemble).

(*) Effectifs non significatifs.

Elle est comparable à celle de l'ensemble des actifs dans l'industrie mais, en revanche, plus forte dans le BTP et les services (en particulier dans les services non marchands). En d'autres termes, mis à part le cas du BTP, c'est là où les effectifs d'ONQ ont le plus fortement décliné dans la période récente (industries) que ceux qui restent occupés sont le moins mobiles ; à l'inverse, les ONQ quittent plus souvent les secteurs où les effectifs sont restés stables ou ont connu une certaine croissance.

Il s'agit dans le premier cas des branches où la main-d'œuvre connaît, en général, une rotation faible ; dans le second, des secteurs où le *turn-over* est élevé : les ONQ reproduisent donc les tendances globales, mais en les accentuant. S'ils sont plus mobiles que la moyenne là où la rotation des effectifs est rapide, c'est que leur emploi y est plus précaire ; s'ils le sont moins ailleurs, c'est sans doute, en partie, sous l'effet dissuasif des réductions d'effectifs qui ont particulièrement frappé la catégorie.

Les services non marchands et le BTP font exception : pour les premiers, la spécificité des emplois tenus par les ONQ (entretien, nettoyage) rend compte d'une surmobilité particulièrement sensible ; pour le second, la forte chute de l'emploi n'empêche pas la mobilité relative des ONQ, du fait du rôle de secteur d'insertion professionnelle traditionnellement joué par le bâtiment, où le *turn-over* reste fort.

*
**

Nous concluons par un constat et une remarque.

Le constat, c'est bien sûr celui de la forte hétérogénéité de la population des ouvriers non qualifiés et, par conséquent, de leurs positions différentes tant vis-à-vis des possibilités de formation que des perspectives d'évolution professionnelle. A titre d'essai, il est possible de dresser une première « cartographie » répartissant, plus ou moins nettement, les ONQ en trois groupes typiques.

Le premier concerne des ONQ « *en transition* », plutôt diplômés, jeunes et de sexe masculin. Ces ouvriers peuvent être considérés, pour la plupart, en situation d'insertion, avant d'accéder à une qualification professionnelle reconnue. Ce mouvement semble bénéficier d'abord aux ONQ de type artisanal, notamment dans le second œuvre du bâtiment où le premier emploi est, bien souvent, l'occasion d'un apprentissage d'une professionnalité.

Toutefois, cette période de transition peut se prolonger sans qu'il soit possible d'en préciser la durée. La diminution des créations d'emplois, en particulier des emplois qualifiés, renforce la concurrence entre catégories ouvrières et contribue à allonger les délais d'insertion.

La possession d'un diplôme n'offre donc plus de garantie absolue.

Pour les ONQ qui demeurent alors dans des postes déqualifiés par rapport à leur niveau de formation, on peut se demander si cette déqualification n'est pas, en fait, une disqualification pour un éventuel parcours professionnel quand on sait combien vite s'appauvrissent les compétences à n'être pas utilisées. Ou bien, il s'agit là, du moins pour une partie d'entre eux, d'un simple effet de classification, disjoint de la nature réelle du travail exercé. Cette dernière hypothèse a d'ailleurs sa réciproque puisque le jeu formel des classifications et de l'ancienneté peut, sans qu'il s'agisse de réelles promotions, faire passer des ONQ dans des catégories d'ouvriers qualifiés.

Le second groupe, composé principalement de femmes et d'hommes plutôt âgés, renvoie à des catégories d'ONQ que nous appellerons « *permanents* ». Majoritairement non diplômés, ils sont localisés dans les professions de type industriel et connaissent eux-mêmes des situations très différentes selon les secteurs d'activité et la taille des entreprises. Ainsi, dans l'industrie de série, dont l'automobile constitue l'exemple trivial, la chute rapide des effectifs laisse peu de place à de possibles progressions catégorielles. Si, dans la période de croissance, comme le soutiennent certains auteurs, « [...] *c'est la « modernisation » même des appareils productifs qui a exigé et rendu de plus en plus nécessaire la consommation sur une grande échelle d'une main-d'œuvre réputée « non qualifiée » [...] »* (10), la logique de modernisation actuelle de ces mêmes industries ne s'accommode plus de cette main-d'œuvre. D'autant que les conditions d'exercice de travail, l'absence d'autonomie et d'initiative ont produit pour les catégories non qualifiées de l'industrie, une série d'handicaps difficilement réversibles.

(10) B. Coriat, *L'atelier et le chronomètre*, Ed. C. Bourgeois, Paris, 1979.

Dans les entreprises de petite taille, dont on a dit qu'elles étaient aussi d'importantes utilisatrices d'ONQ de type industriel, la situation n'est guère plus favorable pour ce qui est des perspectives d'évolution professionnelle. Fréquemment en position de sous-traitante, ces entreprises sont soumises à des contraintes de coût et de délais de fabrication qui les empêchent de bâtir de véritables politiques de formation continue.

Notons enfin, pour ces ONQ, que leur immobilité dans la catégorie s'accompagne d'une forte immobilité dans l'activité ou l'entreprise,... du moins pour ceux qui ne sont pas touchés par le chômage.

Le dernier groupe, moins vulnérable semble-t-il au chômage, rassemble des *catégories transversales* aux différents secteurs. Souvent éloignés des tâches de fabrication, ces ONQ se retrouvent dans la manutention, le tri, l'emballage, ou bien encore dans le nettoyage et le gardiennage. Peu mobiles en termes catégoriels - ce sont des ONQ « permanents » - ils le sont plus en termes sectoriels, notamment entre l'industrie et les services. Cette dernière observation amène une remarque finale.

Contrairement aux secteurs industriels, le tertiaire continue de créer des emplois d'ONQ sans que l'on sache, pour l'instant, quels rapports établir entre ces créations et l'évolution des catégories d'employés, en particulier d'employés non qualifiés, de ces secteurs tertiaires. S'agit-il, là encore, d'un problème de classification ? Ou bien d'une conséquence des phénomènes d'extériorisation et de développement du travail intérimaire ?

S'il est impossible, pour l'instant, de répondre clairement à ces questions, on peut, par contre, avancer que la nouvelle nomenclature des professions (PCS) semble un outil adapté pour tenter d'y répondre, en levant, notamment, une grande part du flou qui entourait les anciennes catégories d'OS et de manœuvres.

Jean-Louis DAYAN,
de la Direction de la Prévision,
Jean-François LOCHET et
Gérard PODEVIN,
chargés d'études au CEREQ

